



## Le roi Soleil des transepts de la cathédrale d'Orléans

Cette année 2010 fut riche en projets et découvertes sur la cathédrale : le dégagement par Gilles Blicck de l'exceptionnelle peinture de la passion dans la sacristie XIV<sup>e</sup>, la mise en sécurité d'un médaillon de la rosace sud projeté par l'ouragan Xynthia permettant son analyse et l'attribution au maître verrier Perrot, auquel une exposition était consacrée simultanément au musée des Beaux Arts, enfin, l'accès à l'ensemble des vitraux et sculptures du transept sud grâce aux travaux de restauration générale lancés par Régis Martin.

Enfin l'occasion était donnée d'approcher le bronze<sup>(1)</sup> royal ornant le centre de la rose...

Il y a quelques années, le Musée des Beaux-Arts accueillait la conférence de l'universitaire Olivier Chaline consacrée aux rapports de Louis XIV avec Sainte Croix d'Orléans. L'orateur s'était longuement arrêté sur les motifs de bronze ornant le centre des roses de transepts, figurant le roi lui-même en Apollon, entouré de sa devise et du millésime de 1679..

Votre serviteur était dubitatif par rapport à l'authenticité de l'œuvre, ne pouvant imaginer qu'une telle icône eût pu échapper à la fureur révolutionnaire. Que n'avait-il tenu compte du travail du chanoine Chénesseau <sup>(2)</sup> !

Comme le mentionne le chanoine Chénesseau, le thème d'Apollon, dédié à la gloire du Roi, fut très répandu dans la cathédrale : il est présent à l'extérieur (sur les panneaux supérieurs des quatre portes latérales des transepts) et à l'intérieur du monument (sur les vitraux, dans les bordures au jaune d'argent des grandes verrières et au revers des bronzes des transepts). Beaucoup moins visible est le très beau bas-relief en bois ornant la trappe de fermeture de la clef annulaire de la croisée du transept.

Cependant, dans toutes ces figures, il s'agit du visage d'Apollon idéalisé.

Le cas exceptionnel d'Orléans est que l'on a figuré directement le roi en lieu et place de la divinité. C'est le Roi Soleil personnifié que Monsieur Chaline considère comme un unicum dans toute la sculpture de propagande royale.

Alors que toutes les statues et bustes en bronze ornant les bâtiments officiels ou les places publiques sont partis à la fonte, ceux-ci ont été miraculeusement préservés.

L'autre aspect est qu'il s'agit d'un véritable portrait. De près et de profil on peut admirer la qualité exceptionnelle de l'artiste (inconnu jusqu'à aujourd'hui) qui signa ses œuvres d'art (espérons qu'un miracle révèle une signature lors de la dépose...)

En matière technique, le bronze est creux et s'il présente aujourd'hui une patine vert de gris, il conserve les traces de la dorure qui le recouvrait entièrement. L'œuvre est dimensionnée au double du naturel : la tête centrale mesure deux pieds de diamètre (soit 65 cm) et les rayons solaires un pied chacun soit 32,5 cm, l'ensemble mesure donc quatre pieds de diamètre soit 1,30mètres environ. Les différentes pièces sont assemblées au revers à la pierre par un jeu d'armatures en fer fixées avec des clavettes.

Destiné à être entièrement restauré et redoré, cette pièce exceptionnelle sera estampée avant repose. Ce moulage pourra être présenté au public au rez-de-chaussée de la cathédrale, dans un endroit qui reste à définir. (*Frédéric Aubanton, conservateur de la Cathédrale*)

(1) En savoir plus sur les bronzes au XVIIIème siècle (fiche thématique du musée du Louvre)

(2) Si l'assemblée administrative du département du Loiret délibéra dès le 28 août 1792 pour la disparition des emblèmes de la féodalité, cela n'eût d'abord d'effet que sur le massif occidental. Il fallut attendre le décret de la convention du 1<sup>er</sup> août 1793 pour qu'ils disparaissent aux façades de la croisée. «L'hiéroglyphe» *Nec pluribus impar*, (selon une correspondance révolutionnaire de 1794), disparut : ses lettres et ses chiffres de bronze allèrent rejoindre divers débris dans un magasin de l'église. Selon Chéneseau également, «il ne paraît pas que les soleils de bronze, à l'effigie de Louis XIV, aient été descendus. Aucun document ne relate leur enlèvement, à l'intérieur de l'église, des soleils et des inscriptions qui faisaient pendant à ceux de dehors ; mais il est probable que leur disparition date de cette époque».

C'est en 1822, lors des travaux de restauration (politique et architecturale) de Sainte Croix que les lettres de la devise *Nec pluribus impar* et la date, avec une erreur (1706 au lieu de 1679), furent rétablis.

